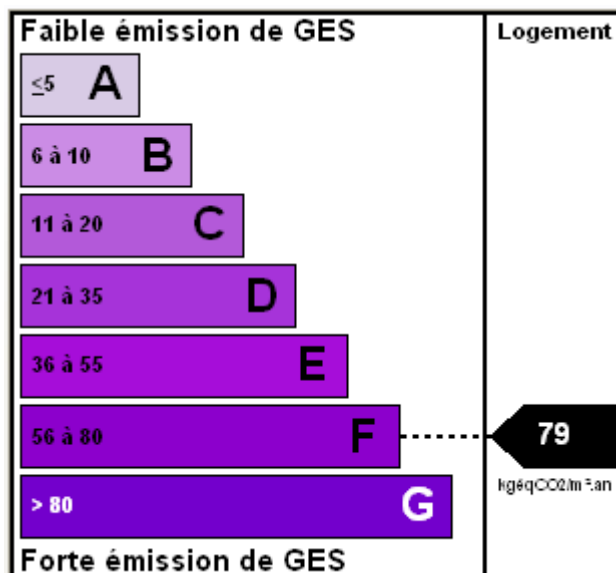


CLIMA-WIN DPE NEUF

Dispositions de l'arrêté du 21 septembre 2007 – calcul d'un DPE – exportation vers le logiciel DiagDPE



Le diagramme des gaz à effet de serre

Le module *DPE neuf* permet d'établir le diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments neufs. Après un calcul réglementaire, il est possible d'éditer une *fiche de contrôle* qui sera à son tour utilisée en entrée pour calculer la performance énergétique. Le logiciel calcule alors la performance énergétique par poste (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, ventilation, auxiliaires, éclairage) et par énergie, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre. L'utilisateur peut également éditer des recommandations d'améliorations énergétiques.

Avec ce module, il est également possible d'exporter un projet vers le logiciel *DiagDPE*, ce qui évite aux possesseurs de DiagDPE d'effectuer une double saisie.

Énergie	Chauff.	Clim	ECS	Ventilat.	Auxil.	Éclair.	PV	Total
Électricité	-----	-----	-----	1348 kWh	169 kWh	123 kWh	-----	1640 kWh
Gaz naturel	7657 kWh	-----	2497 kWh	-----	-----	-----	-----	10154
Total	7657 kWh	-----	2497 kWh	1348 kWh	169 kWh	123 kWh	-----	11794

La répartition des dépenses par énergie